

Compte rendu de la 3^{ème} Assemblée générale IDEFI-FINMINA Lyon - 07 Novembre 2012

Membres présents : B. Allard, O. Bonnaud, A. Bsiesy, L. Fesquet, J.-J. Ganem, H. Happy, L. Hebrard, G. Jacquemod, T. Mohammed-Brahim, P. Nouet, P. Pannier, M. Respaud, S. Retailleau, J. Tomas.

Invités présents : L. Chagoya-Garzon, Mme Audrène Eloit (correspondante ANR - chargé du dossier FINMINA)

Excusés : B. Barelaud, G. Matheron

13 présents ou représentés pour 15 voix

1. Accueil et présentation par le D.G. du GIP-CNFM et coordonnateur FINMINA de la nouvelle correspondante ANR, Mme ELOIT Audrène

La séance est ouverte à 14H15.

Mot d'accueil du coordonnateur O. Bonnaud, qui excuse l'absence de M. Matheron.

2. Nomination d'un secrétaire

H. Happy est désigné secrétaire de séance par l'Assemblée

3. Approbation du compte-rendu de la réunion du Comité de Pilotage du 20 septembre 2012

Aucune remarque n'est faite concernant ce compte-rendu.

Vote : le procès-verbal de l'Assemblée générale FINMINA du 20 septembre 2012 est approuvé à l'unanimité des membres présents ou représentés (13 votants, 15 droits de vote)

4. Présentation du tableau de bord par année, par action et par partenaire

O. Bonnaud rappelle que la date officielle de démarrage du projet est le **1^{er} mai 2012**, soit en milieu d'année civile. Il présente également à nouveau l'échéancier et souligne que le montant de la dernière année a été réduit au profit de la 2^{ème} année.

O. Bonnaud présente ensuite le tableau financier avec une répartition en fonctionnement, équipements et personnel. Ces tableaux doivent encore être affinés de manière à ce qu'on puisse y retrouver les différentes rubriques du document financier A2, soumis à l'ANR le 31 juillet 2012.

Mme Eloit rappelle que 30% de l'aide totale peut-être basculée d'un poste à l'autre et qu'il y a donc une certaine souplesse. Dans tous les cas, il est impératif de l'avertir sur les changements de fléchage de budget. De plus, ceci permet d'assurer un meilleur suivi du projet.

Plusieurs grilles de lecture sont disponibles sur ces tableaux: par année, par rubrique, par type et par pôle. Une notice de remplissage de ces tableaux a été préparée (diapositive n°8)

Remarques concernant les différentes actions :

Action 1 : Test

Cette action figure dans le dossier, mais n'est pas financée. Ceci est lié à la diminution des budgets pendant la phase de négociation, sans possibilité de modification du contenu du dossier initial.

Mme Eloit précise qu'il faudra expliquer ce point lors des auditions d'évaluation.

Responsable : Pascal Nouet

Action 2 : Nano-école

La limitation des budgets a conduit à une réduction des sous-actions. Le jury ayant souhaité voir intégrer un aspect sociétal, nous travaillons avec de nouveaux partenaires compétents sur le sujet. L'objectif de cette action est de sensibiliser les jeunes aux technologies de pointe. L'innovation ne se situe pas vraiment au niveau de l'approche pédagogique, qui reste conventionnelle, cependant on pourra envisager des actions ciblées plus innovantes.

Deux réunions « Action 2 » ont déjà eu lieu, la dernière s'étant tenue le 24 octobre à Paris sous la direction de Tayeb Mohammed-Brahim.

M. Jean-Marie Floc'h, qui s'est fortement impliqué dans le pôle de Rennes (CCMO) et dans les actions de sensibilisation dans le secondaire, mais qui a en même temps une certaine neutralité a été proposé pour piloter cette action.

Responsable de l'action : M. Jean-Marie Floc'h

Remarque générale : les coordonnateurs d'actions ne sont pas systématiquement des directeurs de pôles. Cela permet d'avoir une vision extérieure.

Action 3 : Projets innovants

Cette action est fortement liée à la formation initiale. Elle doit conserver son objectif d'innovation en liaison avec les indicateurs.

Responsable de l'action : M. Laurent Fesquet

Action 4 : Formation continue

Une réunion a eu lieu à Grenoble le 23 octobre dernier. O. Bonnaud explique, notamment à l'attention de Mme Eloit les possibles difficultés quant à la mise en place d'un guichet national.

L'objectif n'est pas d'être opérateur de formation continue mais de mutualiser les actions dans le réseau. Il pourrait exister une divergence de vue avec les établissements, et notamment avec les commerciaux qui sont chargés de la promotion de leurs formations.

Responsables provisoires de l'action : MM. O. Bonnaud et Pascal Nouet

Action 5 : Sécurité numérique

Cette action porte sur un thème d'actualité très intéressant et innovant. L'action a été bien bâtie et devrait pouvoir démarrer très rapidement.

Responsable de l'action : M. Lionel Torres

Action 6 : Dissémination

La dissémination concerne toutes les actions, cependant il a été choisi de la traiter indépendamment car elle a son importance dans le projet.

Responsable de l'action : M. Ahmad Bsiesy

Action 7 : Cellule internationale

Les objectifs initiaux de cette action ont été revus à la baisse compte-tenu de la diminution des budgets.

Responsable de l'action : Mme Élisabeth Dufour-Gergam

Action 8 : Pilotage

Cette action comporte notamment les frais de mission, les frais d'organisation des réunions du Comité de Pilotage mais aussi la gestion pédagogique et technique du projet

Responsable : le coordonnateur, M. Olivier Bonnaud

5. Bilan sur l'avancement des différentes actions FINMINA

Action 1 : (voir ci-dessus)

Action 2 : Nano-école

- Soutien des actions déjà existantes vers le secondaire
- Lancement de nouvelles actions :
 - Mise en place d'un blog : pour cela, le recrutement d'un doctorant ou post-doctorant pour 6 mois, en CDD, est prévu. Ses missions seraient de recenser et d'établir un rapport sur les projets existants puis de diffuser les initiatives qui pourraient être transférées à d'autres partenaires.

La personne embauchée sera rattachée à un pôle. Un financement est prévu pour cela.

Action 3 : Projets innovants

Les projets proposés dans le dossier ont évolué. Certains projets ont été financés par d'autres biais, et des priorités de mise en place ont évolué soit parce le co-financement est disponible, soit parce qu'il est retardé. Le tableau ci-dessous présente une liste actualisée comprenant 9 projets retenus :

N° de projet	Pôle	Montant demandé 2012	Total projet	Cofinancement
1	CIME Nanotech	70 k€	450 k€	Acquis
2	CCMO	60 k€	120 k€	Acquis
3	CEMIP	10 k€	18 k€	Acquis
4	CEMIP	34 k€	139 k€	Acquis
5	MIGREST	16 k€	101 k€	Acquis
6	PMIPS	30 k€	130 k€	Acquis
7	PLFM	20 k€	40 k€	Acquis
8	PLFM	15 k€	30 k€	Acquis
9	CIMIRLY	5 k€	15 k€	Acquis

Rappel des titres des projets :

- 1) Élaboration par nano-impression et caractérisation par MFM (Magnetic Force Microscopy) de nano-plots magnétiques : ouverture vers le nanomagnétisme et la spintronique (CIME Nanotech)
- 2) Domaine des nanotechnologies : fabrication et caractérisation de nano-objets de silicium et de dispositifs à base de ces nano-objets (CCMO)
- 3) Simulation des nano-transistors Si pour des applications électroniques (CEMIP)
- 4) Auto-organisation de nanoparticules (CEMIP)
- 5) Initiation à la biologie synthétique (MIGREST)
- 6) Nanoscopie infrarouge pour la biologie (PMIPS)
- 7) Équipement de caractérisation et de test : analyseur de réseau vectoriel (PLFM)
- 8) Développement de composants sur substrats souples pour des applications RF (PLFM)
- 9) Création et démarrage d'une plateforme et d'un environnement pédagogique tourné vers le logiciel embarqué spécifique à faible empreinte énergétique (CIMIRLY)

Important : les projets des pôles PACA ET AIME ont été reportés à 2013.

N° de projet	Pôle	Montant demandé 2013	Total projet	Cofinancement
1	PACA	50 k€	150 k€	30 k€ acquis et 70 k€ de l'IUMM en attente
2	AIME	15 k€	500 k€	Acquis (fct.)

Action 4 : Formation continue

Le tableau financier est présenté par O. Bonnaud. Il n'y a pas d'équipement sur cette action. Par contre, un budget important est affecté au personnel pour le démarrage (salaire mensuel d'environ 2 k€ net). Il est imputé par défaut au GIP (action n° 8 - Pilotage) en attendant le recrutement de cette personne, qui sera rattachée à l'un des pôles CNFM, en fonction de son lieu de recrutement.

Une offre d'emploi va être prochainement rédigée et l'action devrait démarrer très rapidement.

La mise en place du guichet national demandera également quelques frais de fonctionnement (matériel informatique et logiciels essentiellement, ainsi que petites fournitures)

Action 5 : Sécurité numérique

Un programme d'équipement sur 3 ans a été défini, pour un montant d'environ 110 k€.

Pour 2012, le montant de la contribution FINMINA pour la partie équipement sera de 40 K€. Quant à la part salariale, elle sera de 12,5 k€ pour 2012. Le personnel est composé d'un demi-ATR converti en ATR complet, la différence étant prise sur du co-financement. Pour 2012, c'est le pôle de Montpellier qui se voit affecter cette somme mais pour les années suivantes, d'autres partenaires peuvent aussi avoir des compétences dont il sera possible de tirer parti.

Action 6 : Dissémination

Cette action ne comporte aucun équipement.

Les différentes actions de dissémination sont présentées par O. Bonnaud :

- Pour information, les JNRDM (Journées Nationales du Réseau Doctoral en Microélectronique) se dérouleront à Grenoble en 2013. Une contribution à cette manifestation est prévue dans cette action. Les JNRDM étant organisées chaque année dans une ville différente, il serait souhaitable de tout centraliser au sein du GIP afin d'éviter d'avoir à tout recommencer chaque année. Cela est vrai notamment pour le site web car cela éviterait d'avoir un nouveau compte à créer chaque année.

- M. Bonnaud présente ensuite les JPCNFM de Saint Malo qui auront lieu du 28 au 30 novembre 2012. Mme Eloit est cordialement invitée à assister à la **journée spéciale « FINMINA » qui est prévue le mercredi 28 Novembre après-midi.**

- L'action dissémination comprend un soutien à l'édition de la « **Puce à l'Oreille** », qui est le bulletin officiel d'information du GIP-CNFM. Un exemplaire du numéro ° 37 paru début novembre 2012 est remis à Mme Eloit.

- La participation des partenaires à des **journées spécialisées** fait également partie de l'aide demandée à FINMINA. En effet, ces journées peuvent venir en complément des différentes actions (ex : participation à la journée nanoélectronique du Club EEA à Orsay le 26 novembre prochain) Toutes les propositions sont les bienvenues.

- Rapports de réseau : ils sont obligatoires et permettront de faire le point sur l'avancement des actions.

Action 7 : Cellules internationale

Dans cette action, le budget a été considérablement réduit, cependant un soutien aux manifestations internationales est également prévu dans la partie « Missions » du budget, affectée au GIP-CNFM.

Programme EURO-DOTS : un soutien aux pôles ayant mis en place ces formations en 2012 est envisagé par le coordonnateur O. Bonnaud sur les crédits 2012.

À ce sujet, M. Bsiesy fait part d'un bilan plutôt mitigé concernant le déroulement des formations EURO-DOTS au CIME Nanotech, à Grenoble. En effet la mise en place de ces formations est très chronophage. Les formations ont été facturées à 800 € mais le retour est difficile à évaluer. La participation dans l'ensemble a été assez faible (2 participants à l'AIME)

P. Nouet suggère de procéder à un état des lieux a posteriori.

Il est peut-être possible d'envisager un soutien au déplacement des étudiants de manière à ce qu'ils puissent suivre ce cours même s'ils ont lieu dans d'autres pôles.

Action 8 : Pilotage

Pour 2012, la somme attribuée est de 38,27 k€. Cette somme comprend des missions (déplacements pour les réunions FINMINA notamment). B. Allard sera remboursé pour les frais d'organisation de cette réunion. Un partage équitable entre les partenaires devra être fait.

6. Répartition des financements de la première année entre les partenaires

O. Bonnaud a préparé des tableaux financiers pour chacun des pôles qui font apparaître toutes les sommes de manière détaillée, en tenant compte des frais de gestions et de la retenue des 10%. Ces tableaux permettront d'établir les conventions de reversement 2012 (cf. point suivant) et de faire un suivi financier à long terme. Une notice jointe explique en détail les méthodes de calcul.

7. Validation du projet de convention de reversement

Des conventions de reversement entre le GIP-CNFM et les établissements partenaires FINMINA vont prochainement être établies, avec l'aide de M. H. Hemart, agent comptable Grenoble INP, suivant le modèle présenté dans la diapositive n°25. Les tableaux financiers seront mis en annexe des conventions.

Il est important que les décisions du COPIL soient notifiées dans les comptes-rendus de réunion, de manière à pouvoir y faire référence.

Les cofinancements devront également être justifiés (au cours des 2 années après signature), comme cela est indiqué à l'article 8 des conventions de reversement.

Remarque de Mme Eloit : les 10% retenus sont « sur services faits », ce qui signifie qu'il faut les avoir dépensés pour pouvoir les récupérer en fin de programme.

8. Établissement d'un planning pour la rédaction de l'accord de partenariat Questions diverses

Il faudra tout définir dans l'accord de consortium dès le départ de manière à avoir un document de référence pour toute la durée du programme.

Il est évoqué la possibilité de tirer parti de l'accord consortium du projet AVOSTTI lancé par le réseau Polytech. A. Bsiesy va demander ce document, qui pourra nous servir de base de travail.

9. Questions diverses

a. Conseil d'orientation

Il aura lieu le mercredi 28 novembre après-midi à Saint-Malo. Le programme est déjà établi.

b. Inscriptions EMS 2012 - SITELESC

Il est encore possible de s'inscrire à l'EMS auprès du secrétariat du GIP-CNFM

c. JNRDM 2013

Elles auront lieu à Grenoble en 2013. Le comité d'organisation est composé d'une quinzaine de doctorants encadrés par Pierre Gentil, ex-directeur du GIP-CNFM, ainsi que par Ahmad Bsiesy. La date n'a pas encore été fixée mais plusieurs réunions du comité d'organisation ont déjà eu lieu et l'organisation et le programme se précisent.

d. Autres points :

- prochaine AG du GIP-CNFM pour voter le budget 2013 : il semble que les dates du 19 et du 20 décembre sont celles qui présentent une participation maximale. Il faudra cependant demander ses disponibilités à notre Président M. Matheron avant de prendre une décision.

- prochaine réunion de l'association CNFM : elle serait à envisager en début d'année 2013 cependant, il est possible de préparer un bilan financier informel qui serait présenté lors de l'AG de décembre.

Rappel : les cotisations 2012 peuvent être envoyées à Sylvie Retailleau par chèque (montant : 30 €)

La séance est levée à 16H40



H. HAPPY
Secrétaire de séance



O. BONNAUD
Coordonnateur FINMINA